

PRÉSENTATION DE CATHERINE LANNEAU

par Hubert LOISELEUR DES LONGCHAMPS

Catherine Lanneau est professeure à l'Université de Liège. Elle est titulaire d'un DEA en relations internationales et intégration européenne.

Son domaine de recherche recouvre plusieurs thèmes :

l'histoire politique de la Belgique contemporaine, en particulier l'histoire régionale, l'histoire de la Wallonie et du mouvement wallon,

l'histoire des relations internationales, dont les relations franco-belges,

Le gaullisme et les réseaux gaullistes en Belgique,

et l'histoire des représentations et des identités, notamment à travers l'histoire des médias et l'analyse historique de l'opinion publique.

*
* *

LES DIPLOMATES FRANÇAIS ET LA PRESSE BELGE (1945-1970) : UN POUVOIR D'INFLUENCE ET SES LIMITES

par Catherine LANNEAU

Cette contribution examine un aspect particulier du travail diplomatique après 1945 : l'action sur la presse, qu'elle soit réactive – comment faire cesser une campagne de presse ? – ou pro-active – comment nouer des liens dans les rédactions ou faire insérer des textes favorables au pays que l'on représente ? –. Nous nous concentrons sur le cas particulier des relations franco-belges en nous appuyant sur les archives diplomatiques françaises, conservées par les Centres des Archives Diplomatiques de La Courneuve et de Nantes. Pour la période 1945-1947, nous usons également des archives de l'attaché d'information français à Bruxelles, conservées au sein du fonds Information (F⁴¹) des Archives Nationales. Décrypter la manière dont la France, via son ambassade à Bruxelles et ses consuls, a tenté d'influencer ou de canaliser la presse belge participe de l'action culturelle¹ ou du *soft power* qui s'est plus solidement structuré au sein de la machine diplomatique française après la Seconde Guerre mondiale². À ce moment, tout ou presque est à reconstruire et la Belgique est, sur ce plan, un terrain de choix, puisque l'image de la France s'y est considérablement dégradée durant le conflit. La période 1944-1950 est donc fondamentale³.

L'une des tendances majeures de l'après 1945 est la mutation du rôle de l'ambassadeur qui devient, avant tout, un informateur. Si, jusqu'à la Première Guerre, les diplomates privilégiaient les contacts avec les spécialistes, qu'ils soient hommes politiques ou fonctionnaires, l'entre-deux-guerres voit se développer, dans les pays totalitaires mais également aux États-Unis, des actions méthodiques et planifiées d'information ou de propagande envers les opinions publiques étrangères. La France d'après 1945 se rallie au mouvement, comprenant que le but premier de la diplomatie culturelle est désormais, comme l'écrit Alain Dubosclard, « *la domination symbolique de l'imaginaire des masses* »⁴. L'objectif de cette action psychologique est à la fois de contrer les potentielles propagandes hostiles, notamment dans le domaine colonial, de lutter contre les stéréotypes nationaux ou les préjugés et de se donner les moyens pratiques de promouvoir une certaine image de la France, celle d'un pays serein, sûr de ses choix et de son identité. Les contacts avec la presse se multiplient mais on noue également des liens avec des sphères sociales qui peuvent servir de relais comme le monde du droit, de la banque ou de l'entreprise. L'ambassadeur et ses conseillers deviennent de véritables agents de relations publiques chargés de répondre aux diverses demandes

¹ Nous parlerons plus volontiers ici d'action culturelle que de politique culturelle parce que la seconde ne relève que de l'État tandis que la première prend également en compte les efforts des organismes privés, des institutions publiques non étatiques et des individus. La « machine diplomatique culturelle française » sert d'interface entre ces deux pôles dans la mesure où elle tente de coordonner l'ensemble des actions menées, directement pour ce qui relève de l'État, indirectement dans le cas contraire. Voir Albert, Salon, *L'action culturelle de la France dans le monde. Analyse critique*, Thèse pour le doctorat d'État ès Lettres, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1981, 3 vol. et Robert, Frank, « La machine diplomatique culturelle française au XX^e siècle », *Relations Internationales*, n° 115 (*Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle-1*), automne 2003, p. 325-348.

² Robert, Frank, « La machine diplomatique culturelle française... », p. 326.

³ Elle a fait l'objet d'une publication plus ample, issue de notre thèse de doctorat : Catherine, Lanneau, *L'inconnue française. La France et les Belges francophones 1944-1945*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, 2008.

⁴ Alain, Dubosclard, *L'action artistique de la France aux États-Unis 1915-1969*, Paris, CNRS éditions, 2003, p. 15.

d'information mais également de les devancer et de faire connaître, par les moyens les plus divers – livres, revues, films, articles –, les réalisations de la France en tous domaines⁵.

Quelles sont les structures qui permettent cette action sur la presse ? Il y a d'abord, au sein du Quai d'Orsay, la direction générale (DG) des Relations culturelles et des Œuvres françaises à l'étranger, nouvelle mouture post-Seconde Guerre du service des Œuvres françaises à l'étranger, né en 1920⁶. Cette DG est en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, responsable des Beaux-Arts, et avec celui de l'Information. Ce dernier possède en effet, de 1944 à 1947, une direction de l'Information à l'étranger dont dépendent les attachés d'information accrédités auprès de chaque Poste⁷. Le 13 novembre 1947, un décret la supprime, pour des raisons de rationalisation et d'économie mais aussi dans le cadre d'un démantèlement progressif du secteur Information⁸. Les ressources de la direction sacrifiée sont maintenues à concurrence de 30 % et transférées au ministère des Affaires étrangères, censé pérenniser une partie des activités⁹. Au sein de la DG des Relations culturelles, la diffusion de bulletins d'information et de photos relève du service d'Action culturelle à l'étranger. Il est épaulé par le service de Presse et d'Information qui, au sein de la direction des Affaires politiques, est chargé à la fois d'informer les journalistes étrangers accrédités à Paris et les journalistes diplomatiques français mais aussi de renseigner les Postes, notamment en leur envoyant une revue de presse quotidienne. C'est également ce service qui organise les voyages d'information de personnalités ou de journalistes étrangers en territoire français¹⁰. On notera cependant qu'au cours des années 1947 à 1950, les crédits réservés à la DG des Relations culturelles s'amenuisent comme peau de chagrin¹¹.

Quelle est la situation en Belgique ? Quand l'ambassadeur Raymond Brugère arrive à Bruxelles, fin octobre 1944, il se trouve bien démuni : pour traiter des affaires culturelles, il n'a ni archives, ni budget, ni adjoint¹². Il devra attendre le 15 juin 1945 pour être aidé par un attaché d'information, le journaliste Pierre-Louis Mallen¹³. Très vite pourtant, la propagande par la

⁵ Voir ce qu'en disent Alfred, Grosser, *La IV^e République et sa politique extérieure*, Paris, Armand Colin, 1967, p. 76-77 ; Jean, Baillou et Pierre, Pelletier, *Les affaires étrangères*, Paris, PUF, 1962, p. 147-150 ainsi que Georges, Dethan, « Le Quai d'Orsay de 1945 à 1981 », in *Opinion publique et politique extérieure. III. 1945-1981*, colloque organisé par l'École française de Rome et le Centro per gli studi di politica estera e opinione pubblica de l'Université de Milan en collaboration avec l'Academia Belgica, le Deutsches historisches Institut in Rom et le Nederlands Instituut te Rome, 17-20 février 1982, Rome, École française de Rome – Università di Milano, 1985, p. 193-200.

⁶ Sur la fondation du service et son action dans l'entre-deux-guerres, voir Antoine, Marès, « Puissance et présence culturelle de la France. L'exemple du service des Œuvres françaises à l'étranger dans les années 30 », *Relations Internationales*, n° 33, printemps 1983, p. 65-80.

⁷ Alain, Bry, *La Cendrillon culturelle du Quai d'Orsay*, Paris, Alain Bry, 1999, p. 15 ; François, Roche et Bernard, Piniau, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, Ministère des Affaires étrangères – ADPF / La Documentation française, 1995, p. 77 et sv ; Robert, Frank, « La machine diplomatique culturelle... », p. 330.

⁸ Pascal, Ory, « Pierre Bourdan et la politique culturelle du gouvernement Ramadier », in Serge, Berstein, dir., *Paul Ramadier. La République et le socialisme*, actes du colloque organisé par le Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième siècle (Fondation Nationale des Sciences Politiques) avec le concours de la Société des Amis de Paul Ramadier, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 259-272 (ici : 262-264).

⁹ Archives du ministère français des Affaires étrangères (désormais AMAEF), Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 2, sous-dossier de Hauteclouque, *La réorganisation des services culturels et d'information à l'étranger et le cas particulier du Poste de Bruxelles*, de de Hauteclouque au ministère, février 1948, p. 1.

¹⁰ Jean, Baillou et Pierre, Pelletier, *Les affaires étrangères...*, p. 82-84.

¹¹ AMAEF, DG des Relations culturelles, scientifiques et techniques, dossiers 26 – 0.213 ; 27 – 0.213 / 5 ; 92 – 2.5 / 2 ; 94 – 2.5 / 11.

¹² AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 50, télégramme de Brugère, 7/11/1944.

¹³ Archives Nationales, Fonds Information (F⁴¹) (désormais AN-Info), Services français d'information à l'étranger, dossier 602 : « Belgique, janvier-septembre 1945 », du service « Étranger » du ministère de l'Information au service de Presse et d'Information du ministère des Affaires étrangères, 1/5/1945.

presse devient une priorité. À la demande de la section bruxelloise de l'Association générale de la presse Belge (AGPB), un voyage en France d'une vingtaine de journalistes belges, dont trois néerlandophones, est organisé en mars 1945¹⁴. Il semble que l'on ait voulu privilégier la mouvance chrétienne, sans doute parce que, d'expérience, l'ambassade sait que celle-ci est à l'origine de la plupart des campagnes francophobes. À Paris, les journalistes rencontrent plusieurs personnalités majeures, dont le général de Gaulle. Ils sont ensuite conduits sur le front d'Alsace. Il avait été initialement prévu de les emmener en Normandie mais le programme a été modifié au dernier moment pour favoriser le Rhin, dont la France veut s'assurer la maîtrise¹⁵. Comme la Belgique l'accuse d'impérialisme en la matière, le signal est le suivant : c'est avec la Belgique, et non à son détriment, que la France entend contrôler le Rhin. Au retour, Brugère rapporte au Quai d'Orsay que les journalistes ont été enchantés de leur visite¹⁶. Il souligne que certains rédigent des papiers « *qui dépassent en portée et en foi en notre avenir tout ce qu'auraient pu dicter la courtoisie et la gratitude* »¹⁷. Mais, la plus grande réussite du voyage est peut-être à rechercher dans les récits des journalistes flamands, peu suspects d'un *a priori* positif envers la France. Comme leurs confrères francophones, ils mettent en exergue le ferment de résurrection et l'esprit nouveau qui règnent à Paris¹⁸.

Ce premier séjour ayant porté ses fruits, l'ambassade va poursuivre sur sa lancée. En effet, quel moyen plus simple et plus efficace pour atteindre l'opinion belge que de disposer d'entrées dans la presse ? L'ambassade en est consciente et soigne particulièrement ses relations avec les milieux journalistiques. C'est d'ailleurs la tâche première de l'attaché d'Information Pierre-Louis Mallen. Les réactions des différents organes face aux soubresauts de l'actualité nationale et internationale, la personnalité de certains rédacteurs ou directeurs de publication permettent à Brugère de connaître les journaux et les revues belges francophones sur lesquels il peut s'appuyer ainsi que ceux dont il doit redouter le jugement. Plusieurs rapports, signés de sa main ou de ses consuls, passent en revue les quotidiens et les périodiques, singulièrement ceux que les Français accusent d'être trop proches des Britanniques ou subventionnés. C'est le cas de *La Lanterne*, journal bruxellois qui sera ensuite repris par le quotidien liégeois *La Meuse*¹⁹, mais aussi d'un hebdomadaire par ailleurs néo-vichyste, *Europe-Amérique*²⁰. Du reste, l'ambassadeur Brugère a une vision très manichéenne : quiconque n'est pas hostile à la France est forcément francophile ! Or, la situation est plus nuancée : si, en Wallonie, la francophilie est forte dans les milieux laïques, on ne peut pas en dire autant de Bruxelles ni du monde catholique.

À la Libération, la France est confrontée en Belgique à un phénomène inédit depuis 1918 : la concurrence culturelle. En effet, les libérateurs anglo-saxons jouissent d'une aura certaine et la curiosité pour la culture britannique mais surtout américaine est forte. La France va devoir combattre pied à pied, notamment par l'organisation d'un système performant

¹⁴ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 3, de Brugère à Bidault, 2/3/1945.

¹⁵ Au cours du dîner offert à l'ambassade avant le départ, Brugère en a ouvertement donné la raison : « Vous toucherez le Rhin, dont nous assumerons la garde, vous et nous ». D'après le récit de Germain Couture, alias Désiré Denuit, dans *Forces Nouvelles*, 17/3/1945, p. 1.

¹⁶ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 3, de Brugère à Bidault, 27/3/1945.

¹⁷ *Ibid.*, 29/3/1945.

¹⁸ *Het Volk*, 20/3/1945, p. 1-2 ; *Het Laatste Nieuws*, 17/3/1945, p. 1 ; *De Nieuwe Standaard*, 18-19/3/1945, p. 1 et 3.

¹⁹ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 14, sous-dossier « Politique française vue de l'étranger 1944-1947 », télégramme de Brugère, 22/8/1945. Sur *La Lanterne*, voir Jean-François Füeg, « *La Lanterne*. Un nouveau quotidien à la Libération », *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 1, Bruxelles, 1996, p. 43-74.

²⁰ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 3, du consul de France à Gand et Ostende au chargé d'affaires de l'ambassade, 16/8/1945. Sur *Europe-Amérique*, voir infra.

d'insertion d'articles ou de photographies dans la presse pour contrer la machine bien rodée du *Psychological Warfare Department*. Dans un premier temps, un grand nombre d'ouvrages, de revues et de photographies sont envoyés par le ministère de l'Information à la section bruxelloise de l'AGPB, qui se charge de les diffuser. L'ambassadeur souligne que cette propagande est extrêmement efficace puisque les périodiques illustrés puisent largement dans la manne qui leur est offerte²¹. L'arrivée de Pierre-Louis Mallen prodigue les services d'un professionnel du secteur.

Au printemps 1945, le Gouvernement provisoire se dote d'un double système permettant de mieux faire connaître à l'étranger les traits les plus significatifs de la science et de la pensée françaises. Dès avril, la DG des Relations culturelles, plus tard relayée par l'Association française d'action artistique²², diffuse la revue *Pages Françaises* qui se veut un « *panorama sincère de la production "culturelle" de chaque mois en France* »²³ et qui traite aussi bien d'histoire, de littérature, de cinéma que de sciences et de techniques. À Bruxelles, Brugère est enthousiaste. Selon lui, les *Pages Françaises* remplissent « *une lacune que les Anglo-Saxons [...] avaient cherché aussitôt à combler* »²⁴. C'est donc en termes de concurrence que l'ambassade envisage la situation. De son côté, le service « Étranger » du ministère de l'Information met au point un catalogue d'articles très fourni et en permanence renouvelé. Ces textes inédits, appelés *Pages de France*, sont signés de journalistes, écrivains et scientifiques prestigieux qui abandonnent leurs droits d'auteur aux services de l'Information, à charge pour eux d'assurer au mieux la diffusion à l'étranger, étant entendu que chaque texte sera publié en exclusivité nationale. Le même système est organisé pour les photographies²⁵.

En Belgique, Pierre-Louis Mallen lance l'opération fin juillet 1945 en contactant plusieurs journalistes francophiles. Ceux-ci se montrent intéressés par l'idée de venir fréquemment puiser dans les catalogues de l'attaché d'Information mais préviennent que la pénurie de papier limite encore les possibilités de publication régulière. Par ailleurs, ils redoutent une concurrence déloyale pour leurs propres rédacteurs et veulent être absolument certains que les *Pages de France* seront inédites, tant en France qu'en Belgique. Mallen les rassure au mieux et s'engage en outre à opérer dans la transparence et la discrétion, tant du côté francophone que néerlandophone, pour éviter toute accusation d'immixtion française dans le fonctionnement de la presse belge²⁶. Au contact des réalités locales, il obtient également des assouplissements à la règle de l'exclusivité nationale : fin septembre, celle-ci devient régionale ou linguistique, chaque communauté ayant « sa » presse²⁷.

Par ailleurs, Mallen ne se contente pas de laisser le libre choix des articles et des photos aux directeurs de journaux. Il tente parfois d'orienter leur intérêt vers des sujets qu'il estime particulièrement susceptibles de redresser ou de servir le prestige français. Dans la première catégorie, citons la volonté de combattre l'image d'une France collaboratrice. Mallen se montre très désireux de diffuser en Belgique la ligne officielle gaullienne selon laquelle la France a toujours été résistante, l'État français ne constituant qu'une parenthèse illégitime et la collaboration, une erreur minoritaire. Relayé par les écrivains, les journalistes et les

²¹ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 3, de Brugère à Bidault, 27/2/1945.

²² Sur l'AFAA, voir Bernard, Piniou et Ramon, Tio Bellido, *L'action artistique de la France dans le monde : l'histoire de l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) de 1922 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1998.

²³ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 21, sous-dossier Livres – abonnements, de Durry à Brugère, 5/6/1945.

²⁴ *Idem*, de Brugère à Durry, 12/6/1945.

²⁵ AN-Info (F⁴¹ 602), 10^e Rapport, 3/8/1945.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, 25^e Rapport, 25/9/1945.

conférenciers français, ce discours est largement intégré par la presse belge²⁸. Dans la seconde catégorie, mentionnons l'importance accordée aux sujets technologiques ou scientifiques, comme la recherche nucléaire²⁹ ou la commémoration du décès de Pasteur³⁰. Le but est de montrer que la culture française ne se cantonne pas aux domaines artistiques et qu'elle n'est pas une simple tradition historique à conserver ou entretenir. En découle une question fondamentale : l'opinion française et étrangère doute-t-elle réellement des capacités de la France dans un monde technologique ou s'est-elle simplement forgé de ce pays une vision intangible, immuable et dont, somme toute, elle n'a pas envie de modifier les contours parce qu'elle lui convient parfaitement ? Autrement dit, on peut se demander si Paris est responsable de son image de « musée », de rempart des traditions ou si ce n'est pas justement cette image-là qu'on continue, consciemment ou inconsciemment, à attendre d'elle.

Au cours de la période 1944-1945, l'ambassadeur et son attaché d'information ont ainsi noué ou renoué le contact avec la presse belge. Au fil des années, l'attention ne se relâche pas dans ce domaine. Le placement d'articles, de documents ou de photos reste, avec l'insertion de rectificatifs, le meilleur moyen pour la France officielle de peser sur la presse belge. L'ambassade tient d'ailleurs le relevé des *Pages françaises* ou des *Pages de France* reçues et effectivement publiées. Début 1948, Jean de Hauteclouque souligne que « *les principaux journaux les ont fait paraître régulièrement et dans les meilleurs emplacements* ». La moyenne des publications est alors de trois ou quatre articles par jour³¹. Le bilan pour l'année 1949 est chiffré : sur 1000 articles environ envoyés par Paris, 850 ont été distribués aux journaux et presque tous ont été publiés³². Le système semble donc efficace et bien rodé.

Cependant, toutes les *Pages* ne sont pas accueillies avec la même bienveillance. Ainsi, début 1949, le Quai d'Orsay décide de créer une nouvelle série consacrée à la politique internationale. Ces articles pourraient être publiés par les journaux étrangers comme venant d'un correspondant particulier ou d'un de leurs rédacteurs. L'initiative, déontologiquement douteuse, laisse sceptique l'attaché d'information à Bruxelles. Après avoir examiné attentivement de quelle façon une diffusion efficace pourrait être donnée à ces *Pages*, Mallen conclut qu'il est impossible de trouver un journal qui accepterait d'en assurer la publication régulière. En effet, bien qu'ils s'efforcent d'être objectifs, ces articles reflètent trop ouvertement l'opinion du gouvernement français pour qu'on n'invoque pas l'inféodation. De plus, ajoute-t-il, l'ambassade s'emploie à ne pas donner aux journalistes l'impression qu'elle fait pression sur eux et, par conséquent, leur laisse, dans la mesure du possible, un libre choix parmi les documents dont elle dispose³³.

En dehors des *Pages de France*, Paris dispose d'autres moyens pour interférer sur le contenu de la presse belge. Évoquons d'abord la publication des discours prononcés par l'ambassadeur de France en diverses circonstances, les plus fréquentes étant le Premier de l'An

²⁸ Catherine, Lanneau, *L'inconnue française...*, p. 124 et sv.

²⁹ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 3, de Brugère à Mayer, ministre *ad interim*, 28/8/1945.

³⁰ *Idem*, dossier 50, de Brugère à Mayer, ministre *ad interim*, 22/9/1945. Voir *Quotidien*, 29-30/9/1945, p. 1 : « Il y a 50 ans mourait Pasteur. Le prolongement de son œuvre, par le Professeur Jacques Trefouel, directeur de l'Institut Pasteur de Paris » ; *Peuple*, 21/9/1945, p. 4 : « Il y a 50 ans mourut Louis Pasteur, par Eugène Peeters » ; *Soir*, 28/9/1945, p. 1 : « Un anniversaire. Le génie de Pasteur, par Henri Liebrecht » ; *Face à Main*, 29/9/1945, p. 8 : « Pasteur et la vie, par J.-L. Destouches » ; *Soir Illustré*, 27/9/1945, p. 5 : « Le cinquantenaire de Pasteur. Une longue existence entièrement consacrée au bien de l'humanité, par René Sudre ».

³¹ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 2, sous-dossier Hauteclouque, *La réorganisation des services culturels et d'information à l'étranger et le cas particulier du Poste de Bruxelles*, de de Hauteclouque au ministère, février 1948, p. 7.

³² AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1949-1955, dossier 92, *Activité du service d'information pendant l'année 1949*, janvier 1950, p. 1.

³³ AMAEF, DG des Relations culturelles, scientifiques et techniques, dossier 20, sous-dossier Œuvres françaises 1945-1956, de de Hauteclouque à Schuman, 21/1/1949.

et le 14 juillet. Ces deux moments clés, qui rythment l'année, sont l'occasion de réceptions et de cérémonies auxquelles la presse est évidemment conviée. Le diplomate en poste s'y livre à l'exercice périlleux du bilan semestriel, tant en ce qui concerne la situation de la colonie française en Belgique que l'état de la France, ce qui, bien souvent, s'avère très délicat. En effet, s'il est impossible de nier une réalité politique, économique et sociale difficile que tout le monde connaît, il revient à l'orateur de dégager de façon crédible les atouts de son pays et de vanter l'action parfois contradictoire des gouvernements successifs. Rompu à cet art très formel, l'ambassadeur peut compter sur plusieurs quotidiens bruxellois pour donner à ses paroles le plus large retentissement. *Le Soir* et *La Dernière Heure* sont indéniablement les deux journaux qui reproduisent le plus volontiers de larges extraits des discours. Il n'est pas rare de les voir figurer en bonne place, parfois même à la « une » et sous une photo de la cérémonie, attirant ainsi davantage l'attention du lecteur. Les autres quotidiens, quant à eux, réagissent de façon moins systématique même s'il leur arrive aussi d'ouvrir largement leurs colonnes à l'ambassade lorsque les circonstances s'y prêtent : conférence de presse, déplacement officiel, départ ou arrivée d'un diplomate.

Une autre méthode de propagande officielle est l'organisation par l'ambassade de voyages pour journalistes, comparables à celui qui fut mis sur pied en mars 1945 ou encore aux séjours à vocation touristique préalablement évoqués. Dans ce domaine, la France n'innove pas. Elle est même largement surpassée par les États-Unis. Le but est d'amener quelques journalistes triés sur le volet à prendre connaissance *de visu* d'une situation peu ou mal connue et d'obtenir, en retour, la publication de séries d'articles informatifs ou rectificatifs. En règle générale, la liste des reporters retenus est fixée à Paris sur proposition de l'ambassade qui, au fait des réalités locales, sélectionne les voyageurs selon des critères précis. Dans certains cas, il s'agit de toucher le lectorat le plus large. Les journalistes sont alors invités en fonction du tirage de leur quotidien. En d'autres occasions, le but est d'atteindre un public politiquement ou socialement plus ciblé ou d'influer sur une ou plusieurs personnalités dont les articles sont considérés comme trop critiques. Une fois sur place, les journalistes sont totalement pris en charge par leurs hôtes et suivent un programme précis qui leur laisse rarement le loisir d'exercer leur sens critique. Cet écueil est connu et fait partie des règles du jeu. Certains « invités » en informent d'ailleurs leurs lecteurs dans leurs comptes rendus de voyage. À titre d'exemple, citons le voyage dans la zone française d'occupation en Allemagne, en 1948³⁴, ou le séjour censé démontrer le redressement économique français, en 1950³⁵.

Après avoir décrit l'action proactive poursuivie par l'ambassade de France à l'égard de la presse, il convient d'envisager l'autre versant : l'action réactive face à des articles de presse jugés défavorables à la France ou face à des périodiques considérés comme francophobes. Concernant les articles défavorables, mentionnons la surveillance très serrée du correspondant parisien de *La Libre Belgique*, un Français d'origine polonaise, Roman Fajans, en poste de 1946 à 1972. Dès mars 1947, de fréquentes dépêches diplomatiques notent sa sévérité envers la France. Dans un premier temps, Raymond Brugère la met sur le compte de consignes qui lui seraient données par sa rédaction bruxelloise puis, progressivement, commence à douter de son hypothèse et décide de clarifier les choses auprès des dirigeants du journal³⁶. Dans le courant de l'année 1950, son successeur, Jean de Hauteclouque, dissèque, lui aussi, les correspondances de Fajans, accusées, sur fond d'anticommunisme, de desservir l'image de la France et de sa

³⁴ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 2, sous-dossier Hauteclouque, *La réorganisation des services culturels et d'information à l'étranger et le cas particulier du Poste de Bruxelles*, de de Hauteclouque au ministère, février 1948, p.4.

³⁵ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1949-1955, dossier 58, de de Hauteclouque au ministère, 30/1/1950.

³⁶ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 4, de Brugère à Bidault, 4/3/1947.

défense nationale³⁷. Il sollicite une intervention du Service de Presse et saisit toutes les occasions pour redresser l'opinion de Fajans, y compris son discours du Nouvel An 1952. La veille, Roman Fajans avait publié un véritable réquisitoire contre la situation de l'armée française, qualifiée d'« *état de détresse virtuelle* »³⁸. Offusqué par cette vision apocalyptique, Jean de Hauteclocque, par ailleurs proche parent du défunt général Leclerc, profite de son allocution à la colonie française pour tancer vertement « *un correspondant d'un atavisme douteux* » et saluer l'action des soldats en Indochine³⁹. Cette attaque *ad hominem* est abondamment commentée dans la presse. Avec l'arrivée de Jean Rivière au Poste de Bruxelles mais surtout en raison des séries d'articles très favorables à la France que Fajans publiera au retour de voyages en Afrique du Nord, le climat se détendra entre l'ambassade et le correspondant de *La Libre Belgique*⁴⁰.

Cependant, il arrive que l'ambassade demande des mesures, non contre un homme mais contre un périodique. Le cas le plus emblématique des années 1945-1950 est celui de l'hebdomadaire anticommuniste, antigauilliste et néo-vichyste *Europe-Amérique*⁴¹ qui, publié à Bruxelles par le Français Pierre Blanc, est en réalité tout autant destiné au public de l'Hexagone. Dès l'été 1946, Raymond Brugère avertit Paris que la feuille se fait la championne d'une « *propagande maurassienne agressive* »⁴². Choqué, Brugère estime qu'il faut interdire en France un magazine dont nul ne peut indiquer la provenance des ressources même s'il est permis de soupçonner des agences ou des officines américaines. Quoi qu'il en soit, le diplomate pense pouvoir procéder, avec le concours des autorités gouvernementales belges, à une enquête sur les dessous de cette propagande⁴³. Trois jours plus tard, il est en mesure d'amener des informations précises sur le tirage et les dirigeants d'*Europe-Amérique* mais pas sur les éventuelles personnes qui le manipuleraient en sous-main⁴⁴. D'autres articles relancent la polémique, concernant notamment l'Indochine⁴⁵.

À la demande du Quai d'Orsay, le périodique est interdit en France à compter du 26 août 1946⁴⁶, ce qui suscite, en Belgique, des applaudissements à l'extrême-gauche⁴⁷ et des récriminations à droite⁴⁸. Le gouvernement belge lui-même va s'inquiéter de l'affaire, ce qui semble indiquer que l'hebdomadaire n'est pas forcément mal vu dans les allées du pouvoir⁴⁹. Dans le même temps, une démarche indépendante est effectuée par un conseiller de l'ambassade

³⁷ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 14, sous-dossier Politique intérieure française 1948-1957, de de Hauteclocque à Schuman, 3/5/1950.

³⁸ *Libre Belgique*, 1-2/1/1952, p. 4.

³⁹ *Soir*, 3/1/1952, p. 2.

⁴⁰ *Libre Belgique*, du 20/5 au 4/6/1952 (*Alerte en Tunisie*) et du 1 au 17/11/1952 (*Maroc 1952*). Il en tirera un ouvrage : Roman, Fajans, *Alerte en Afrique du Nord*, Paris, J. Peyronnet et Cie, 1953.

⁴¹ Sur cet organe de presse, voir Catherine, Lanneau, « *Europe-Amérique / Europe-Magazine : un hebdomadaire belge, organe de l'extrême-droite française, 1945-1960 ?* », in Olivier, Dard, dir., *Supports et vecteurs des droites radicales au XX^e siècle (Europe-Amériques)*, actes du colloque organisé à l'Université Paul Verlaine-Metz les 24 et 25 octobre 2012, Berne – Bruxelles, Peter Lang, 2013, p. 65-88.

⁴² AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 3, télégramme de Brugère, 21/7/1946.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ *Idem*, de Brugère à Bidault, 24/7/1946.

⁴⁵ *Europe-Amérique*, 8/8/1946, p. 14-15 ; AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, dossier 4, de Brugère à Bidault, 5/8/1946.

⁴⁶ AMAEF, Direction Politique, Z – EUROPE, BELGIQUE 1944-1949, du ministère des Affaires étrangères au sous-secrétariat d'État à l'Information, septembre 1946.

⁴⁷ *Drapeau Rouge*, 9/9/1946, p. 3.

⁴⁸ *Nation Belge*, 11/9/1946, p.3 ; *Phare* (hebdomadaire), 4/10/1946, p. 3 ; *Occident*, 9/9/1946, p. 1 ; *Septembre*, 15/9/1946, p. 1-2, 29/9/1946, p. 3 et 3/11/1946, p. 3, 29/12/1946, p. 1.

⁴⁹ Archives du Service public fédéral Affaires étrangères (Bruxelles), Correspondance diplomatique générale, 10.957bis – dossier n°834 – 1946, télégramme du ministre Herman Vos à l'ambassadeur à Paris Jules Guillaume, 14/9/1946 et télégramme de Guillaume, 20/9/1946.

de Belgique auprès du chef du Service de Presse du Quai d'Orsay⁵⁰. Ces requêtes resteront vaines puisque l'interdiction se prolongera jusqu'en mars 1948⁵¹. Une seconde interdiction est prononcée, en septembre 1949, par arrêté du ministre socialiste de l'Intérieur Jules Moch, excipant de la récente publication d'un article dénonçant la Résistance française⁵² et d'une étude sur les mémoires de Léon Degrelle⁵³. Cette fois, l'ambassade n'est pas demandeuse car elle sait qu'*Europe-Amérique* entretient des relations suivies avec Paul van Zeeland, nouveau ministre des Affaires étrangères d'une Belgique qui vient de voter à droite⁵⁴. La mesure d'interdiction n'est levée que le 21 mars 1953, sans avoir porté ses fruits⁵⁵. Si, en France même, le lectorat potentiel a été préservé du mauvais esprit prétendument insufflé par *Europe-Amérique*, celui-ci n'en a guère modifié pour autant sa ligne politique et son ton pamphlétaire. La mesure n'a donc eu aucune incidence pour les lecteurs belges. Dans ce cas, les autorités françaises ont bel et bien échoué à infléchir les positions d'une rédaction perçue comme francophobe.

Parmi les thèmes privilégiés d'*Europe-Amérique* figure la politique coloniale de la France, accusée d'être contre-productive et rétrograde. Sur cette question, l'ambassade a tant à faire qu'elle omet parfois de réagir et de réclamer des justificatifs. Dans d'autres cas, le Poste de Bruxelles souhaite contre-attaquer mais se heurte à l'inertie, volontaire ou non, de Paris⁵⁶. En 1950, après un article très sévère sur l'Indochine, il faut près de six semaines pour recevoir une circulaire officielle avec une carte ainsi qu'un numéro récent des *Notes et études documentaires* de La Documentation Française sur le nouveau statut juridique de l'Indochine. Conscient de son retard, le ministère des Affaires étrangères demande à Jean de Hauteclocque de mettre néanmoins tout en œuvre pour en obtenir la publication, en tout ou en partie, dans la presse belge⁵⁷.

Pendant que Paris tergiverse et que l'ambassade s'émeut, *La Libre Belgique*, elle, continue à privilégier, sur la situation indochinoise, des sources d'information non françaises. Début mai 1950, elle publie ainsi, en deux volets⁵⁸, le récit d'un reporter américain, transmis par l'agence Associated Press. L'homme est présenté comme ayant passé quatre ans au Vietnam, ce qui, précise-t-on toutefois, n'est pas un gage d'objectivité. Loin de montrer la guerre d'Indochine comme un pan de la guerre froide, le correspondant explique que les Français y combattent pour protéger leurs capitaux, leurs investissements, une source permanente d'importants revenus mais aussi le prestige qui leur permet de ne pas devenir une

⁵⁰ *Idem*, Note du conseiller pour Monsieur l'Ambassadeur, 10/9/1946.

⁵¹ AMAEF, Cabinet du Ministre Schuman 1948-1953, dossier 130, G10: Information et presse, Note pour le Service d'Information et de Presse, entre le 23 et le 26 janvier 1948 ; *Europe-Amérique*, 4/3/1948, p.2.

⁵² Dans l'un des articles de la série *Trente jours en Tunisie*, le reporter Alain de Puelle photographie une manifestation des nationalistes tunisiens du mouvement Destour. La légende est acerbe : « *L'occupation de la France et les slogans incendiaires de la Résistance microphonique de Londres ont appris d'excellentes formules aux indigènes* » (*Europe-Amérique*, 25/8/1949, p. 18).

⁵³ *Idem*, 8/9/1949, couverture et p. 4-10 : *Degrelle raconte. Voici des extraits du premier volume des mémoires de Léon Degrelle* (Jo Gérard) ; 15/9/1949, couverture et p. 22-27 : *Degrelle raconte. Sartre et Camus auraient-ils acquitté les légionnaires wallons ?* (Jo Gérard) ; 22/9/1949, p. 19-23 : *Degrelle raconte. La débâcle allemande et la fuite extraordinaire de Degrelle* (Jo Gérard).

⁵⁴ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1949-1955, dossier 58, télégramme de de Hauteclocque, 21/9/1949.

⁵⁵ *Idem*, du ministère de l'Intérieur au ministère des Affaires étrangères, 2/4/1953 et *Europe-Amérique*, 16/4/1953, p. 3 et 29.

⁵⁶ Catherine Lanneau, « Contre-propagande sur l'Indochine. La France officielle face à l'anticolonialisme en Belgique francophone (1946-1950) », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains* (59^e année, n° 241 : « Belgique : guerres en vue et vues de guerre »), janvier 2011, p. 75-90.

⁵⁷ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 15, sous-dossier France d'Outremer 1944-1957, du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade, 24/3/1950.

⁵⁸ *Libre Belgique*, 5 et 10/5/1950.

puissance de troisième zone⁵⁹. Quelques semaines plus tard, le déclenchement de la guerre de Corée modifie, certes, la perception américaine du conflit et, par ricochet, celle de *La Libre Belgique*. Il n'en reste pas moins que, sur le plan de la propagande et de l'image, Paris n'a guère réussi à transmettre son message et s'est retrouvée lourdement contestée par le camp adverse ou par des Alliés très critiques.

L'année 1950 correspond à un tournant. Pour la France, elle représente la transition entre sortie de guerre et normalisation de la situation politique et socio-économique. Pour la Belgique, elle signe la fin de la question royale, qui a largement occupé les esprits. Mais il s'agit aussi d'un tournant en matière d'action culturelle et sur la presse. Si, de 1945 à 1947, l'activité de Pierre-Louis Mallen a semblé intense, l'attaché d'information a vu, en 1948, son poste menacé par l'état des finances françaises. L'ambassadeur Jean de Hauteclouque a dû batailler fermement pour obtenir son maintien⁶⁰ mais au prix d'une extension de ses tâches au Luxembourg, au Congo belge, à la zone belge d'occupation en Allemagne et aux Pays-Bas⁶¹. Au passage, on réalise les économies souhaitées puisque disparaît le poste d'attaché d'information à La Haye⁶². Cependant, deux ans plus tard, de nouvelles restrictions budgétaires ont raison de l'attaché d'information. Ses attributions sont confiées à un secrétaire d'ambassade⁶³. Il faut alors attendre le courant de l'année 1953 pour voir se réorganiser à Bruxelles un véritable service culturel et d'information⁶⁴. En poste dès 1952, le deuxième secrétaire André Burgaud reçoit officiellement le titre de conseiller culturel deux ans plus tard⁶⁵. En 1956, les tâches au sein du service sont réparties entre le conseiller culturel André Burgaud lui-même qui, avec trois collaborateurs, gère les questions culturelles, et le 1^{er} secrétaire Henri Claudel, en charge des rapports avec la presse d'information générale, des conférences et revues de presse ainsi que des communiqués politiques⁶⁶.

En 1956, une évolution importante intervient au Quai d'Orsay : la DG des Relations culturelles devient, symboliquement, la DG des Affaires culturelles et techniques et, peu à peu, les Normaliens y cèdent le pas aux Énarques⁶⁷. Cependant, il faudra attendre la naissance de la V^e République pour que soit mis en application le plan quinquennal d'expansion et de reconversion dont l'idée est lancée dès 1956⁶⁸. La modification du nom de la DG s'explique par plusieurs facteurs. Il faut compter, d'une part, avec la décolonisation et l'arrivée sur la scène internationale de pays neufs, avides d'un développement scientifique et technique rapide mais dont on sait qu'ils se montreraient, en revanche, rétifs à toute influence politico-culturelle aux relents jugés impérialistes. D'autre part, il y a la tendance déjà ancienne mais soudain paroxystique à considérer le progrès technique et les avancées dans le domaine scientifique comme des critères primordiaux dans l'évaluation de la puissance d'une nation. Si, entre 1946 et 1950, on n'imagine guère l'émergence de dizaines d'États nouveaux à l'horizon 1960, la France, comme les autres puissances, sait déjà que l'avenir appartient aux hommes de science

⁵⁹ *Idem*, 10/5/1950, p. 5.

⁶⁰ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 2, sous-dossier Hauteclouque, *La réorganisation des services culturels et d'information à l'étranger et le cas particulier du Poste de Bruxelles*, de de Hauteclouque au ministère, février 1948 ; AMAEF, DG des Relations culturelles, scientifiques et techniques, dossier 93 – 2.5 / 5-6-8, télégramme de de Hauteclouque, 3/3/1948.

⁶¹ Voir sur ce point le récit fait lors de la demande de promotion de Mallen dans l'ordre de la Légion d'Honneur : AMAEF, DG des Relations culturelles, scientifiques et techniques, dossier 95 / 14, 3/4/1950.

⁶² AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 2, sous-dossier Hauteclouque, *La réorganisation des services culturels et d'information à l'étranger et le cas particulier du Poste de Bruxelles*, de de Hauteclouque au ministère, février 1948, p. 15.

⁶³ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 5, sous-dossier Mallen.

⁶⁴ *Idem*, dossier 1, de Rivière à Pineau, 1/8/1956.

⁶⁵ *Idem*, dossier 4, sous-dossier Burgaud.

⁶⁶ *Idem*, dossier 1, de Rivière à Pineau, 1/8/1956.

⁶⁷ Alain, Bry, *La Cendrillon culturelle...*, p. 24-26 et 41.

⁶⁸ François, Roche et Bernard, Piniau, *Histoires de diplomatie culturelle...*, p. 92.

davantage qu'aux hommes de lettres. Comme l'écrivent Jean Baillou et Pierre Pelletier, le tournant de 1956 est un couronnement et non un revirement : « *Il a semblé opportun de consacrer de la sorte la politique suivie depuis plusieurs années déjà et qui tend à illustrer, sans préjudice des valeurs humanistes permanentes de notre culture, notre rôle scientifique et technique. Gardienne du patrimoine qui a fait son rayonnement historique, la France se devait de montrer qu'elle n'en reste pas moins de plain-pied avec son siècle* »⁶⁹.

La deuxième moitié des années 1950 est marquée par le poids croissant des questions coloniales sur l'image de la France. L'exemple indochinois a déjà prouvé combien la question de l'Union française, du rôle de la France outre-mer et de la puissance par l'Empire s'avère cruciale mais les dernières années de la IV^e République sont plus révélatrices encore. Presque tous les indices d'influence ou de pressions exercées sur la presse concernent des réalités de type colonial. Ainsi, en mai 1954, l'ambassadeur Rivière fait adjoindre deux journalistes à une mission commerciale belge en Tunisie pour qu'ils puissent informer les Belges des possibilités touristiques et des réalisations françaises dans le domaine économique et social. Le diplomate est, en retour, très satisfait des articles de Louis Verschraegen dans *Le Soir*, plus fort tirage francophone⁷⁰. Un an plus tard, c'est le ministre des Affaires marocaines et tunisiennes qui, par le truchement du Quai d'Orsay, se propose d'organiser un voyage de presse pour influencer favorablement l'opinion. *Le Soir* et *Het Laatste Nieuws* y répondent présents⁷¹.

Il arrive également que les diplomates français doivent se montrer non proactifs mais réactifs. Ainsi, en 1956, en pleine crise de Suez, une série d'articles publiés dans le journal liégeois *La Meuse*, souvent friand de sensationnalisme, laissent penser que la rédaction serait influencée par des ressortissants égyptiens. Le ministère laisse l'ambassade juger si elle doit exprimer sa surprise à la direction du journal, d'ordinaire francophile⁷². L'ambassade répond qu'une action de longue haleine est menée auprès d'un quotidien qui, un temps lié à *France-Soir*, a rompu ses liens avec le journal français pour en nouer d'autres avec l'agence américaine United Press au début de l'année 1956. Des contacts ont été pris avec la direction et avec « *des personnes intéressées au financement du journal* » pour que cessent les attaques contre la politique de la France. Ainsi, l'ambassade intervient d'une part directement – le consul à Liège rencontre le directeur, M. Petit, qui n'est pas le vrai patron – et, de l'autre, indirectement, en passant par les actionnaires⁷³. Quelques jours plus tard, le consul de France à Liège reçoit l'administrateur délégué du groupe de Launoit (Brufina), qui vient lui présenter ses excuses pour l'incident, intervenu en son absence. Dorénavant, les dépêches publiées seront soigneusement surveillées et expurgées de toutes relations tendancieuses ou désagréables pour la France car, assure-t-il, cela ne correspond ni aux sentiments de la rédaction de *La Meuse*, ni à sa tradition, ni même au goût de sa clientèle⁷⁴.

Dès 1957, c'est la situation algérienne qui retient surtout l'attention, notamment la question de la torture. Constatant les articles de plus en plus sévères du *Soir* mais surtout de *La Cité*, organe du Mouvement ouvrier chrétien, l'ambassade s'emploie à faire insérer des textes inspirés des circulaires du Quai d'Orsay. Elle se plaint à la fois des sources arabes, voire Front de libération nationale (FLN), de la presse belge mais aussi de l'influence en Belgique d'une presse française pro-fellaghas⁷⁵. L'idée est alors émise d'organiser sur place un voyage de journalistes et de parlementaires, comme ce fut le cas pour les Britanniques. « *Nous ne pensions*

⁶⁹ Jean, Baillou et Pierre, Pelletier, *Les affaires étrangères...*, p. 92.

⁷⁰ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 17, sous-dossier Tunisie, de Rivière à Bidault, 5/5/1954.

⁷¹ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1949-1955, dossier 58, du Ministère à l'Ambassade, 14/6/55 et de Rivière à Pinay, 3/8/1955.

⁷² AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1956-1960, dossier 104, sous-dossier 6, du Ministère (direction d'Europe, sous-direction d'Europe du Nord) à Ambassade, 22/11/1956.

⁷³ *Idem*, de Bousquet à Pineau, 5/12/1956.

⁷⁴ *Idem*, de Lamazière à Bousquet, 6/12/1956.

⁷⁵ *Idem*, dossier 118bis, de Bousquet à Pineau, 24/4/1957.

pas être obligés d'en arriver là avec un pays allié qui, jusqu'à ce jour, ne nous a pas ménagé son appui tant sur le plan diplomatique qu'à l'ONU. La propagande est toutefois une chose très perméable et qui dépasse souvent les frontières. Ce que la presse belge peut dire sur l'Algérie peut avoir des répercussions ailleurs »⁷⁶, écrit la Direction générale des Affaires politiques le 10 mai 1957. En juin, six journalistes belges – trois francophones, trois néerlandophones – visitent donc l'Algérie⁷⁷ et les retombées sont considérées, à court terme, comme très positives : les articles publiés semblent favorables à la France⁷⁸ et deux des six journalistes, ceux de *La Meuse* et du journal socialiste *Le Peuple*, disent avoir changé d'opinion en faveur de Paris⁷⁹. Spontanément, d'autres journalistes, qui n'ont pas fait partie du voyage, ont en outre contacté l'ambassade pour signaler leurs articles pro-français. C'est le cas de Paul Henen, de *La Lanterne*⁸⁰, un journal intimement lié à *La Meuse* et donc au groupe de Launoit.

À partir de l'été 1957, l'action se systématisait. L'ambassadeur Bousquet envisage de créer un véritable bulletin de presse comportant des études sur la France et les territoires d'outre-mer qui seraient communiquées aux journaux, à charge pour eux de les reproduire⁸¹. Au fil des mois, les résultats semblent satisfaire le diplomate, même s'il préfère finalement au bulletin les notes de synthèses spécifiquement adressées à un journal, avec exclusivité. En outre, celui-ci met au point une action concertée avec les consuls de province qui doivent prendre contact avec les principaux journaux de leur circonscription. Raymond Bousquet et son chargé de presse Henri Claudel organisent en outre, dès l'automne 1957, des dîners ou des déjeuners de presse dans les principales villes. Seuls certains journaux flamands semblent impossibles à toucher. Si la question algérienne demeure centrale, on envisage également de travailler sur l'image économique et culturelle de la France, qu'il s'agit de moderniser⁸².

Dans les années qui suivent, sous la V^e République gaullienne plongée en guerre d'Algérie, les mêmes lignes de force restent apparemment d'application en matière d'action sur la presse. Force est néanmoins de constater que le nombre de documents permettant d'en attester est plus réduit. Il faut attendre 1962 et le bilan rédigé par l'ambassadeur Bousquet à la fin de sa mission pour comprendre le dessous des cartes. Le diplomate rapporte que, jusqu'en 1961, un seul agent, le 1^{er} secrétaire, était chargé des relations avec les journaux tandis que le conseiller culturel assumait la diffusion des documents de presse et d'information. Depuis lors, un vrai service de presse a été mis sur pied grâce à un fonds spécial de représentation et à certaines dotations spécifiques octroyées à l'ambassade. Ceux-ci ont permis d'engager, auprès du 1^{er} secrétaire, une adjointe de presse et d'information, diplômée de lettres et d'histoire-géographie. Deux objectifs majeurs sont évoqués : informer les délégués français venant négocier à Bruxelles l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun⁸³ et faire face aux nouvelles tâches d'information et de liaison rendues nécessaires par la question algérienne⁸⁴.

L'action du service de Presse peut être suivie à travers les comptes rendus des réunions régulières des consuls. On en retiendra d'abord l'évocation récurrente de la question linguistique. En Belgique, les années soixante sont celles d'un durcissement des rapports nord-

⁷⁶ *Idem*, DG Affaires politiques. Service de liaison avec l'Algérie. *Note pour le ministre résidant en Algérie*. Cabinet, 10/5/1957.

⁷⁷ *Idem*, de Claudel à Langlais, 6/6/1957.

⁷⁸ *Idem*, de Bousquet à Pineau, 29/6/1957.

⁷⁹ *Idem*, 17/7/1957.

⁸⁰ AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 16, sous-dossier journalistes et parlementaires ou personnalités belges ou étrangères en voyage d'études en Algérie, 29/7/1957.

⁸¹ *Idem*, dossier 26, sous-dossier Presse Généralités, Bousquet à Pineau, 1/8/1957.

⁸² *Idem*, de Bousquet à Pineau, 21/9/1957 et AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1956-1960, dossier 96, de Bousquet à Pineau, 26/9/1957.

⁸³ À ce moment, le président de Gaulle n'a pas encore mis son veto à cette entrée.

⁸⁴ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1961-1970, dossier 172, Notes de synthèse février 1962 – fin de mission R. Bousquet, p. 25, 19/2/1962.

sud, avec la fixation définitive de la frontière linguistique, les marches flamandes sur Bruxelles, la flamandisation au pas de charge du corps diplomatique et l'expulsion de la section française de l'université de Louvain. La Flandre devient l'élément économique moteur et, démographiquement, elle pèse aussi d'un poids croissant⁸⁵. L'ambassade et les consuls de France sont donc soucieux d'améliorer leur offre documentaire rédigée en néerlandais de qualité ; ils en perçoivent le bénéfice psychologique mais n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Le consul à Liège, dont les prérogatives s'étendent aussi sur le Limbourg néerlandophone, est appelé à ne pas négliger le journal flamand *Het Belang van Limburg*, tout en gardant les meilleurs contacts avec la presse liégeoise⁸⁶. Toutefois, il faut attendre 1965 pour que l'ambassade soit autorisée à recruter un traducteur, avec de premiers résultats rapides : une reproduction d'articles dans le *Standaard*, principal quotidien catholique flamand⁸⁷, et un contact privilégié noué avec le rédacteur en chef de la chaîne démocrate-chrétienne *Het Volk – Nieuwe Gids*⁸⁸. Cet intérêt pour la Flandre ne fait pas pour autant renoncer l'ambassade à ses soutiens dans la presse francophone. C'est particulièrement vrai sous l'ambassadeur Étienne de Crouy-Chanel, très sensible à la cause et désireux de ne pas sacrifier les amitiés traditionnelles aux intérêts plus stratégiques. Il rapporte ainsi, en 1967, qu'une « certaine coopération s'est peu à peu instaurée » entre l'ambassade et *Le Soir* car celui-ci se veut de plus en plus le défenseur de la francophonie et même de la francophilie, par réaction contre la politique flamande⁸⁹.

Par ailleurs, le fait que la presse demeure, dans les années soixante, un média important qu'il convient de choyer et de surveiller n'empêche pas de constater sa crise et, notamment, un phénomène de concentration des entreprises qui conduit à une centralisation bruxelloise (et anversoise) des journaux au détriment de la presse de province⁹⁰. En outre, en 1970, l'ambassade s'inquiète du rapprochement entre *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*, redoutant, à terme, la disparition d'un des trois grands quotidiens francophones. La crainte est d'autant plus vive que le groupe financier Josi, proche de l'ancien Premier ministre catholique Paul Vanden Boeynants, convoiterait *La Libre* et risquerait d'infléchir sa ligne dans un sens pro-flamand. Selon Étienne de Crouy Chanel, seul *Le Soir* défendrait alors les francophones⁹¹. Toutefois, l'opération échoue.

Si l'ambassade s'intéresse à la presse écrite, elle observe également, avec une attention croissante, la télévision, qui se généralise dans les foyers belges. Les émissions françaises – films et actualités – alimentent largement la section francophone de la Radio-Télévision Belge (RTB) et les émissions produites en Belgique sont, pour leur part, scrutées dans l'intérêt de la France. Un échange de courriers de février 1964 est très révélateur du comportement subtil que les diplomates français doivent adopter dans ce contexte. Un conseiller d'ambassade ayant envoyé au directeur de l'information à la RTB, Étienne-Charles Dayez, un film d'actualités dans l'espoir d'une diffusion, il reçoit en retour une réponse courtoise mais ferme : le journal télévisé s'appuie sur des documents d'agences et sur des séquences propres ; il ne peut être question de diffuser une « bande aussi longue et dont l'intention de propagande est aussi évidente ». Dayez conseille aux Français de prendre exemple sur les Britanniques qui fournissent, de temps à autres, de courts documents bien filmés sur lesquels les Belges

⁸⁵ Vincent, Dujardin et Michel, Dumoulin, *L'union fait-elle toujours la force ?* (Nouvelle histoire de Belgique, 1950-1970), Bruxelles, Le Cri, 2008, p. 105-140.

⁸⁶ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1961-1970, dossier 124, série 11, sous-série 1, dossier 3, De Spitzmuller à Couve de Murville, Réunion consulaire du 26 novembre 1964, 11/12/1964, p. 7.

⁸⁷ *Idem*, de Crouy Chanel à Couve de Murville, Réunion consulaire du 16 décembre 1965, 3/1/1966, p. 11.

⁸⁸ *Idem*, dossier 143, série 11, sous-série 5, dossier 6, télégramme de Crouy Chanel, 8/4/1967.

⁸⁹ *Idem*, dossier 142, série 11, sous-série 5, dossier 3, de Crouy Chanel à Couve de Murville, 14/4/1967.

⁹⁰ Jean, Gol, *Le monde de la presse en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1970.

⁹¹ AMAEF, Direction Politique, EU – EUROPE, BELGIQUE 1961-1970, dossier 142, série 11, sous-série 5, dossier 2, de Crouy Chanel à Schumann, 12/3/1970, p. 2-3.

formulent un commentaire adéquat. Bref, la ficelle paraît un peu grosse et l'ambassadeur Spitzmuller s'en ouvre au ministre Couve de Murville : « *la coopération entre les services de notre Radiotélévision et les services belges ayant toujours fonctionné dans les meilleures conditions, les programmes de la RTB se trouvent en grande partie alimentés par la RTF tant en informations qu'en films. C'est dans ce cadre et par ce canal que nous sommes à même d'exercer une influence très profonde en Belgique. [...] Par contre, la diffusion par cette Ambassade d'un film d'actualités tel que celui qui m'a été communiqué ne peut que provoquer la méfiance et l'embarras des autorités par lesquelles nous voudrions les faire adopter* »⁹².

Un deuxième épisode révélateur concernant la télévision belge se déroule en février 1965. La RTB diffuse alors une séquence de trente minutes sur le président de Gaulle, séquence interdite sur l'ORTF alors même que l'ambassadeur de France la juge objective voire admirative. Il s'en étonne, fait interroger « *un de ses interlocuteurs habituels à la RTB* » et s'entend dire que les passages déplaisants ont été supprimés « *comme il se devait* »⁹³. Cette anecdote prouve, d'une part, que le contact était permanent entre l'ambassade et la chaîne publique de télévision et, de l'autre, que celle-ci, d'initiative ou sous pression gouvernementale belge, se censurait, par prudence ou par francophilie.

Au terme de ce tour d'horizon, nous espérons avoir apporté un éclairage substantiel sur l'une des missions importantes dévolues à une ambassade en temps de paix. Beaucoup reste encore à écrire pour cerner avec acuité le rapport entre diplomates et médias. Par ailleurs, sans doute les archives des journaux et des chaînes de télévision recèlent-elles des informations complémentaires qui pourraient être exploitées. Voilà un beau défi en perspective !

*
* *



⁹² AMAEF, Ambassade à Bruxelles, série D, dossier 112, Radio et télévision, de Spitzmuller à Couve de Murville, 18/2/1964 et Lettre de la RTB au baron de Schonen.

⁹³ *Idem*, télégramme de Crouy Chanel, 6/2/1965.